



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°32 du 25 septembre 2012



Le Végétal
dans son Environnement



Réseau
FREDON-FGDON
Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Prochaine parution du BSV : mi-octobre

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 24 septembre par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence. La majorité des parcelles d'observations étant récoltées, les suivis hebdomadaires sont désormais terminés pour la saison. Les bulletins paraîtront mensuellement jusqu'en février pour présenter des bilans sanitaires ou pour faire le point sur les mesures prophylactiques à mettre en place en automne-hiver.

PECHER—ABRICOTIER

MALADIES DE CONSERVATION

Il est important de faire chuter et de retirer du verger les fruits momifiés et d'éliminer également par la taille les rameaux atteints, pour limiter les sources de contaminations pour la saison prochaine.

MALADIE DES TACHES BACTÉRIENNES—*XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI*

Suite à une recrudescence en 2012 de la maladie des taches bactériennes due à *Xanthomonas arboricola*, un groupe de travail a élaboré un questionnaire afin d'en comprendre l'origine. **Il est encore temps pour les personnes concernées par cette maladie de répondre à ce questionnaire** qui se trouve sur le site de la DRAAF (<http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>) en annexe du BSV Arboriculture n°30. **L'enquête est à renvoyer avant le 10 Octobre à la SEFRA** (Ferme Expérimentale 2485 Route des Pécolets 26800 Etoile sur Rhône). Au même endroit sur le site, vous pourrez retrouver l'article du groupe de travail *Xanthomonas* déjà paru dans le BSV Arboriculture n°28.

POMMIER-POIRIER

La majorité des parcelles suivies dans le cadre du réseau BSV sont désormais récoltées. Afin de mieux appréhender la saison 2012, il est important de réaliser à la récolte un bilan des dégâts pour les principaux ravageurs et maladies.

CARPOCAPSE DU POMMIER ET POIRIER—*CYDIA POMONELLA*

Le 24 septembre, 1 capture a été observée sur un piège sur 5 pièges encore suivis en Moyenne Vallée du Rhône. Dans les zones précoces et moyennes de Moyenne Vallée du Rhône, le troisième vol se poursuit. Dans ces zones, l'apparition de nouveaux dégâts sur fruit à l'approche de la récolte est possible.

TORDEUSES DE LA PELURE—*CAPUA* ET *PANDEMIS HEPARANA*

La fin du vol de *Capua* est imminente. Le 24 septembre, un piège sur 4 suivis présentait 1 capture en Moyenne Vallée du Rhône. En Savoie/Haute-Savoie, un piège présentait des prises faibles (5 captures). Le 24 septembre, en Moyenne Vallée du Rhône, 2 pièges sur 3 présentaient encore des prises de *Pandemis* (1 capture et 10 captures). Dans le secteur Rhône-Loire, aucune capture de *Capua* ni de *Pandemis* n'a été observée.

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TORDEUSES ORIENTALES - *CYDIA MOLESTA*

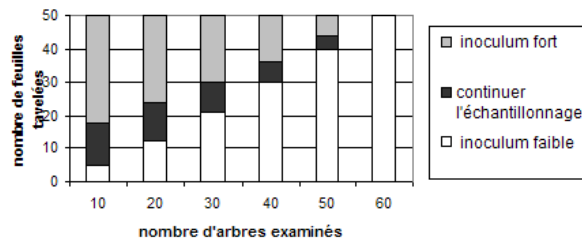
Ce ravageur peut s'attaquer aux pommiers et poiriers. Les dégâts sur fruit ressemblent à ceux causés par le carpocapse. La différenciation entre les larves de carpocapse et de tordeuse orientale ne peut se faire que sous loupe binoculaire. En cas de présomption de dégâts de tordeuse orientale sur vos parcelles, récupérez des larves dans l'alcool et contactez la FREDON. D'après les derniers relevés réalisés en Moyenne Vallée du Rhône, le vol de tordeuses orientale se maintient sur certaines parcelles mais les prises sont faibles : 2 pièges sur 3 présentaient des prises (2 à 11 captures) le 24 septembre.

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Il est important à l'automne de réaliser un comptage afin d'estimer la force de l'inoculum Tavelure sur vos parcelles. Voici une méthode dite « séquentielle » (McHardy et al., 1999) à réaliser pendant la période qui s'étale du début de la chute des feuilles jusqu'à 50% de la chute des feuilles.

Méthodologie :

- Choisir 10 arbres dispersés dans la parcelle
 - Pour chacun de ces arbres, regarder 10 pousses au hasard réparties régulièrement dans l'arbre
 - Sur chaque pousse examinée, regarder les 2 faces des feuilles et enlever toutes les feuilles tavelées
 - Compter le nombre total de feuilles tavelées ainsi récoltées sur les 10 arbres examinés
- S'il y a moins de 5 feuilles tavelées (sur les 10 arbres), on estime que l'inoculum sera faible, et on arrête le comptage pour cette parcelle.
- S'il y a plus de 18 feuilles tavelées, l'inoculum sera fort et on arrête aussi le comptage.
- Si le nombre de feuilles récoltées est compris entre 5 et 18, il faut poursuivre l'échantillonnage sur 10 nouveaux arbres, cumuler le nombre de feuilles sur les 20 arbres et se reporter au graphique ci-dessous. Et ainsi de suite.



MALADIES DE CONSERVATION

Les conditions humides actuelles peuvent rendre les conditions favorables au développement des champignons responsables des pourritures (*Monilia*, *Penicillium*, *Botrytis*, *Gloesporium*...) au moment des récoltes. Observez attentivement vos parcelles (notamment celles ayant subi la grêle) et veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.

FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Les températures douces et les conditions humides sont favorables au développement de la bactérie. **Surveillez attentivement vos vergers au moment des récoltes et poursuivez les observations régulièrement après la récolte.** La bactérie est un organisme de quarantaine, tout symptôme suspect doit être obligatoirement signalé au SRAL Rhône-Alpes ou à la FDGDON de votre département. Retrouvez les mesures prophylactiques et d'assainissement à mettre en place dans la note technique Feu Bactérien sur le site de la DRAAF Rhône-Alpes en cliquant sur le lien suivant : <http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/note-technique-feu-bacterien-2012>

POMMIER

MALADIE DES CROTTES DE MOUCHE, MALADIE DE LA SUIE

Ces maladies sont rarement observées et l'altération de l'épiderme qu'elles provoquent n'induisent pas de pourriture. L'incidence négative est visuelle. **Les facteurs favorisants sont des conditions humides peu avant la récolte.**

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Un suivi hebdomadaire de pièges pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes a débuté sur pommier la semaine dernière. Au total, 3 pièges sont suivis : 2 en Moyenne Vallée du Rhône et 1 dans le Rhône. Aucune capture n'a été observée le 24 septembre.





POIRIER

ANTHONOME DU POIRIER - ANTHONOMUS PYRI

Les adultes reprennent leur activité courant septembre. La ponte débute 10 à 15 jours après : la femelle perce les bourgeons à fleurs à l'aide de son rostre et dépose un œuf dans le fond de la cavité. **Afin de repérer la reprise d'activité des adultes, réalisez des battages au lever du jour (pendant la journée, les adultes se cachent sous les écorces ou dans le sol) sur les parcelles attaquées cette saison (absence de débourrement des bourgeons attaqués au printemps).**



CHATAIGNIER

STADES PHENOLOGIQUES

Grossissement des bogues/chute des fruits et récolte en cours sur variétés et secteurs précoces.

CARPOCAPSE DES CHATAIGNES - CYDIA SPLENDANA

La fin du vol approche. Le 24 septembre, une seule capture a été observée sur un piège sur 6 pièges suivis dans la Drôme et en Ardèche.

KIWI

STADE PHENOLOGIQUE : Grossissement du fruit

NOYER

Les récoltes ont débuté en zones précoces. En zones tardives, elles ne devraient débuter qu'en milieu voire fin de semaine prochaine.

NOIX NOIRES

La présence de noix noires prend de l'ampleur d'année en année et atteint des zones qui jusqu'à présent n'étaient pas concernées. Des analyses sont en cours.

MOUCHE DU BROU—RHAGOLETIS COMPLETA

La présence de dégâts a été signalée le 10 septembre sur une parcelle située à Laissaud (73) avec 8% de fruits touchés (ce niveau de dégât reste exceptionnel, et est rarement atteint).

TOUTES ESPECES

DROSOPHILA SUZUKII

Nous sommes actuellement dans la période à plus haut risque d'attaque.

Il est important de réaliser des observations régulières sur les cultures sensibles (fraisiers, framboisier, Petits fruits), et de mettre en place les mesures prophylactiques très tôt, dès l'apparition des premiers dégâts suspects. Ne pas attendre l'explosion des dégâts.

Sur les parcelles, tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est fortement recommandé de :

- Ne pas trop espacer les cueilletes des cultures à récolte étalée (framboises ou fraises). Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*.
- Veiller à la bonne aération des plantations (nettoyage régulier des vieilles feuilles sur fraisier, éclaircissage des latérales basses excédentaires et limitation du nombre de cannes/mètre linéaire sur framboisier).
- Ne pas laisser de fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des parcelles de cultures et détruits régulièrement au moment de la récolte.
- Ne pas laisser de fruits sur les cultures si la récolte est compromise.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

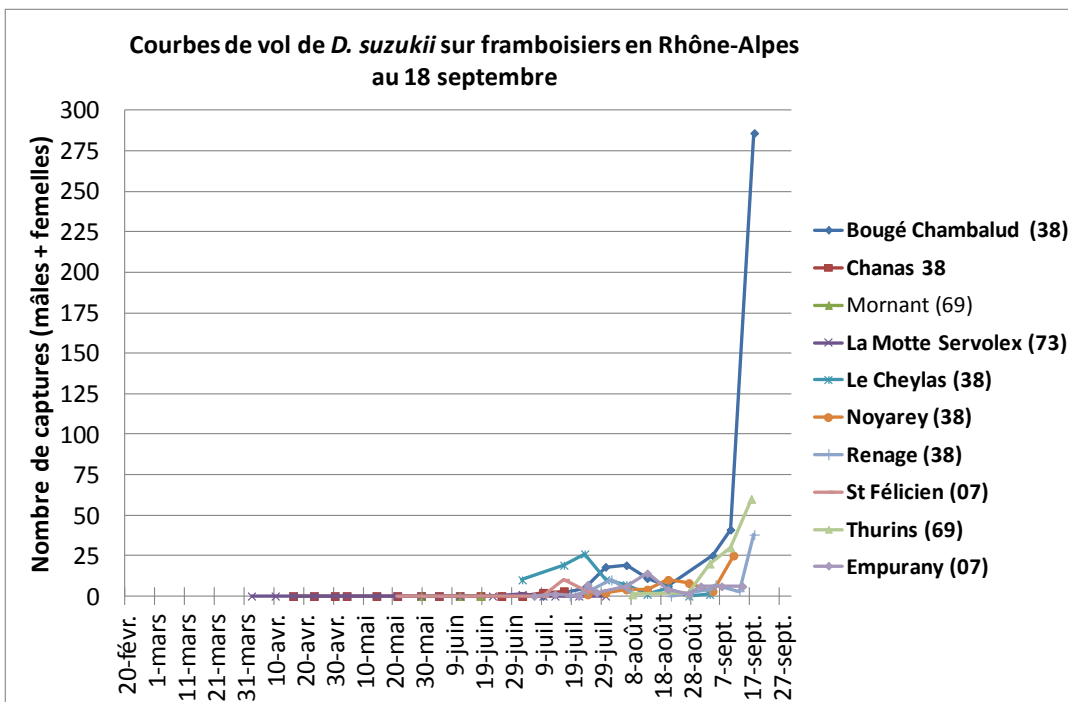
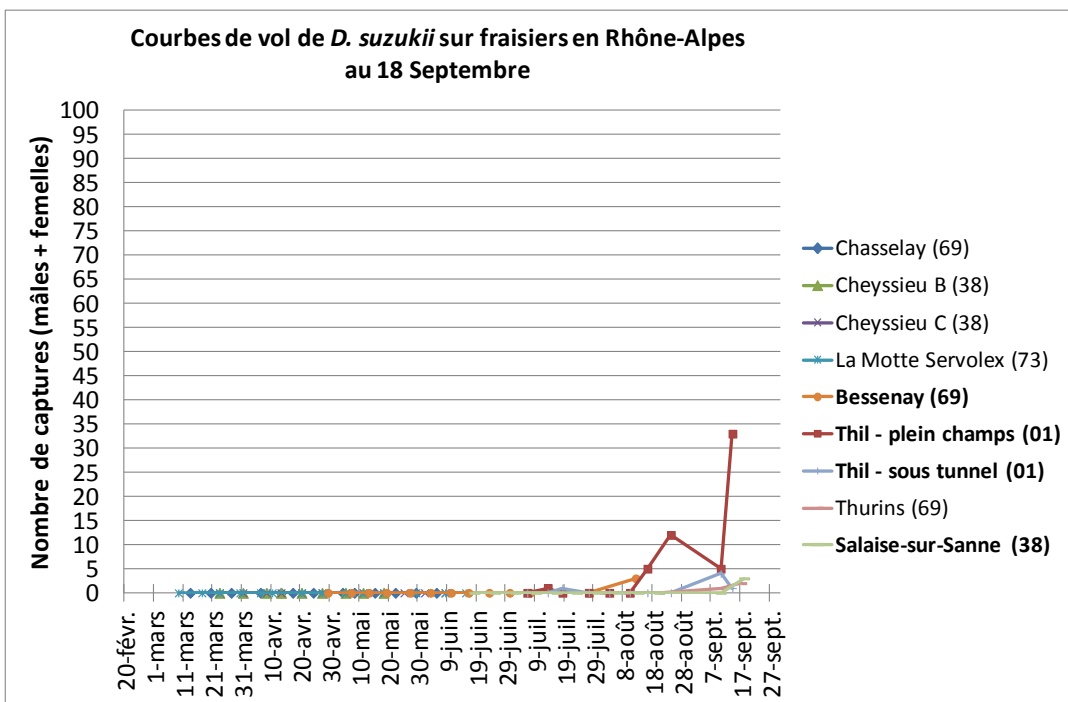
RHONE-ALPES



De nouvelles captures ont été confirmées depuis la parution du dernier BSV, les prises hebdomadaires sont en augmentation :

- Sur framboisier, dans le Rhône : 60 captures à Thurins (17/09), 61 captures à St Laurent d'Agny, et en Isère : 38 captures à Renage (18/09), 286 captures à Bougé-Chambalud (18/09)
- Sur fraisier : 3 captures à Salaise-sur-Sanne en Isère (18/09), 33 captures à Thil dans l'Ain (14/09), 2 captures à Thurins dans le Rhône (17/09)
- Sur mûrier : 114 captures à Chalenccon en Ardèche (17/09), sur myrtille : 5 captures à Nozières en Ardèche (14/09)

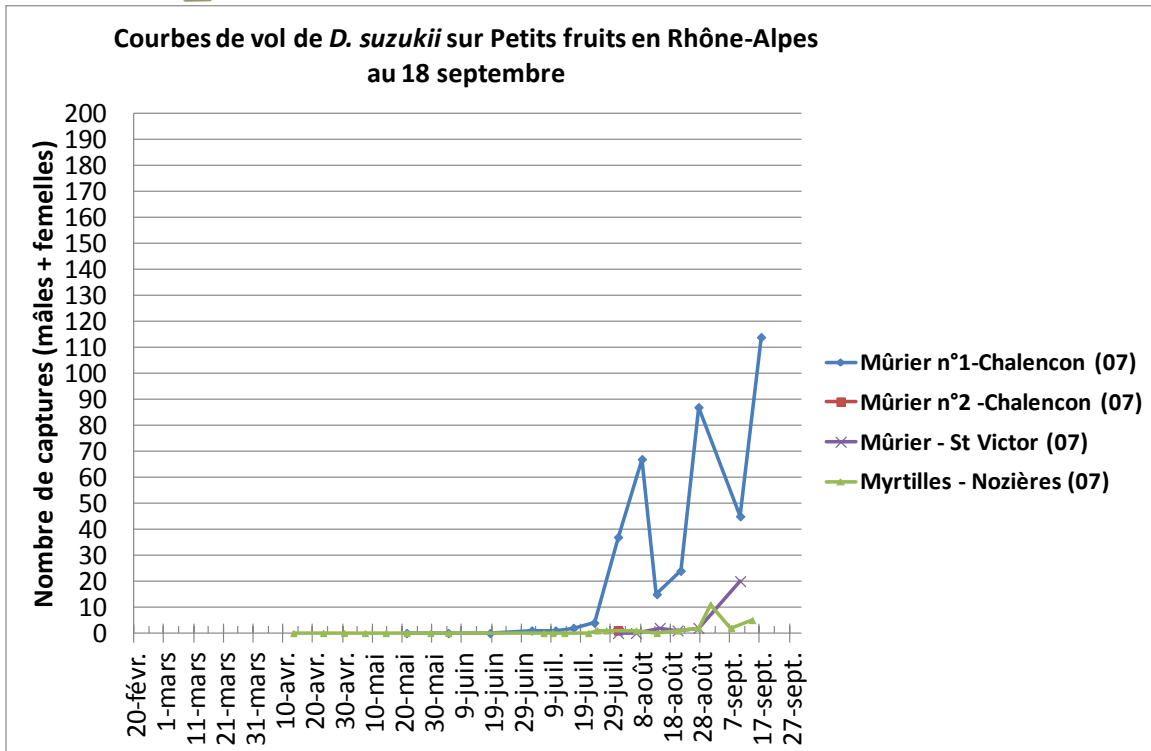
Voici les courbes de vol actuelles obtenues à partir des relevés réalisés sur framboisiers, sur fraises, sur petits fruits au sein du réseau BSV :





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



CONTRÔLE PERIODIQUE PULVERISATEUR

Élément majeur des politiques européenne et nationale de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires, le contrôle obligatoire du pulvérisateur vous concerne. Vous trouverez dans le dépliant mis en ligne sur le site de la DRAAF accompagnant le BSV n°31, les réponses à vos questions : quoi, quand, qui ?

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Gérard SEIGLE VATTE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise Chaussabel, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela Dagba, FREDON Rhône-Alpes, suppléance: Séverine Martineau, FDGDON26

Comité de validation : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, SCAN

A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, de Savoie, de Haute-Savoie, et de l'Isère, Coopérative du Pilat, Pomarel négoce, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, SCAN, Agridrome, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coo-pénoix, SENURA, Rhodacoop, Earl Les Vergers du Puits

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.